



Les activités du CESE durant la présidence française du Conseil de l'UE

Bilan de fin de présidence

Les activités du CESE dans le cadre de la présidence française et les premiers contacts avec le gouvernement français ont débuté en mars 2021.

Les activités ont été coordonnées par une taskforce composée de 6 membres du secrétariat, créée spécialement à cet effet :

- ♦ *Jean-François BENCE, Directeur, Direction C, Travaux Législatifs*
- ♦ *Gilles GUILLARD, Directeur, Direction E, Ressources Humaines et Finances*
- ♦ *Marie-Laurence DRILLON, Direction C, Section INT*
- ♦ *Layla REITER, Direction B*
- ♦ *Claire CHEVALIER, Direction T, Traduction française*
- ♦ *Marie-Gabrielle COLA, Direction E, Unité STA*

Table des matières

I) Activités politiques durant la présidence française.....	3
1) Avis exploratoires à la demande de la présidence française	3
• Les instruments financiers innovants dans le cadre du développement des entreprises à impact social (INT/965).....	3
• Le dialogue social comme outil en faveur de la santé et de la sécurité au travail (SOC/703)	4
• Comment les écosystèmes industriels identifiés vont-ils contribuer à l'autonomie stratégique de l'UE et au bien-être de ses citoyens ? (INT/964)	5
• Sécurité alimentaire et systèmes alimentaires durables (NAT/844).....	7
• Les atouts des régions ultrapériphériques pour l'Union européenne (ECO/567).....	8
• L'amélioration de la capacité de l'UE à réagir face aux événements extrêmes en dehors de son territoire (REX/542)	10
• Quelles conditions nécessaires à l'acceptabilité sociale de la transition énergétique et bas-carbone ? (TEN/760).....	12
2) Évènements du CESE labellisés par la présidence française.....	13
• Des produits durables pour une consommation durable – 1 ^{er} et 2 mars, Bruxelles.....	13
• Un avenir durable pour l'industrie européenne – 4 mars, Bruxelles	13
• Un commerce durable au service du citoyen et des générations futures – 29 mars, Bruxelles	13
• Les défis sanitaires dans l'Union européenne, dans le contexte de la pandémie – 31 mars, Bruxelles	14
• Dans quelle mesure l'Europe est-elle cohésive ou divisée, d'un point de vue économique, social et territorial, dans le contexte de la pandémie ? – 5 avril, Paris.....	14
• Lutter contre la précarité énergétique au cœur de la transition écologique et énergétique – 21 avril, Bruxelles.....	15
• L'économie sociale : le futur de l'Europe – 5 et 6 mai, Strasbourg.....	15
• L'économie du bien-être, le chaînon manquant du Pacte vert européen – 10 mai, Bruxelles.....	15
3) Autres activités dans le cadre de la présidence française.....	17
a. <i>Rencontres avec les représentants de la présidence française</i>	17
b. <i>Participation des représentants français aux événements du CESE</i>	18
c. <i>Participation des membres du CESE aux événements de la présidence française</i>	19
d. <i>Publications</i>	20
II) Communication dans le cadre de la présidence française	21
1) Création d'une page web consacrée aux activités du CESE dans le cadre de la présidence française	21
2) Capsules vidéo des membres du CESE.....	21
3) Évènements culturels.....	21

I) Activités politiques durant la présidence française

1) Avis exploratoires à la demande de la présidence française

La présidence française du Conseil de l'Union européenne a demandé au CESE, par un courrier que son secrétaire d'État Clément Beaune a adressé à la présidente du Comité au mois de septembre 2021, d'élaborer sept avis exploratoires sur des sujets **reflétant ses priorités politiques**. Ces avis exploratoires ont ainsi permis au CESE d'apporter sa contribution aux grands débats de la présidence française.

Les instruments financiers innovants dans le cadre du développement des entreprises à impact social (INT/965)

La présidence française du Conseil de l'Union européenne a demandé au CESE de préparer un avis sur le rôle des instruments financiers innovants dans le cadre du développement des entreprises à impact social. Cet avis a été rédigé parallèlement à la finalisation du plan d'action en faveur de l'économie sociale que la Commission européenne a présenté le 9 décembre 2021.

Avis adopté à la plénière de janvier — Points clés:

Le CESE

- considère qu'il est important d'introduire et de soutenir des formes d'investissement visant à obtenir des impacts sociaux, créer des emplois de qualité et attirer des investisseurs privés et des nouveaux capitaux, mais il recommande que ces investissements soient ciblés de manière à produire des effets supplémentaires et multiplicateurs et ne jamais remplacer les dépenses sociales publiques pour les prestations essentielles;
- est favorable à ce que (i) les outils et indicateurs d'évaluation de l'impact social soient co-construits en amont, projet par projet, garantissant ainsi le respect des spécificités des organisations de l'économie sociale et (ii) qu'une définition européenne de l'impact social soit élaborée;
- recommande que les investissements visant à obtenir des impacts sociaux soient conçus de manière à assurer un équilibre entre l'impact social (changements positifs générés par l'investissement), le niveau de rendement (responsable et durable pour l'investisseur) et le niveau de risque pour l'entreprise sociale;
- considère qu'il est essentiel de créer une instance au niveau européen de guidage politique et de suivi technique des initiatives en matière de financements innovants de l'économie sociale et des entreprises qui visent à atteindre des objectifs d'impact social.

Impact de l'avis:

L'avis a été envoyé à la présidence française et une réunion avait été fixée entre la présidente du CESE et la secrétaire d'État à l'économie sociale, Olivia Grégoire. La réunion a dû être annulée en raison de la campagne présidentielle française.

L'avis a été médiatisé via les réseaux sociaux mais également lors de la conférence interinstitutionnelle de Strasbourg (5 et 6 mai 2022) intitulée «L'économie sociale, le futur de l'Europe», qui a réuni 1200 participants (partenaires institutionnels mais aussi principaux acteurs de l'économie sociale en Europe). Les membres du CESE (délégation de 13 membres) ont soulevé les points essentiels de l'avis lors des différents ateliers organisés au cours de la conférence.

Le dialogue social comme outil en faveur de la santé et de la sécurité au travail (SOC/703)

Le CESE a reçu une demande d'avis exploratoire de la part de la présidence française du Conseil de l'Union européenne sur «Le dialogue social comme outil en faveur de la santé et de la sécurité au travail».

En 2021, la Commission européenne a présenté le nouveau cadre stratégique de l'Union européenne en matière de santé et de sécurité au travail (SST) pour la période 2021-2027 et a proposé une quatrième révision de la Directive 2004/37/CE sur les agents cancérigènes et mutagènes protégeant les travailleurs des risques d'exposition sur le lieu de travail. Malgré ces initiatives, la place du dialogue social dans les politiques de prévention reste insuffisante.

Avis adopté à la plénière de janvier — Points clés:

Le CESE

- considère que le dialogue social joue un rôle déterminant dans la réalisation des trois objectifs clés suivants: anticiper et gérer les changements dans le monde du travail induits par les transitions écologique, numérique et démographique; améliorer la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles; et se préparer à d'éventuelles crises sanitaires futures;
- estime que l'accord-cadre européen de 2002 n'est pas adapté pour relever les nouveaux défis posés par le télétravail et recommande dès lors d'élaborer de nouvelles lignes directrices, en accordant une attention particulière à la prévention des risques psychosociaux (RPS) et des troubles musculo-squelettiques (TMS);
- estime qu'en vertu de l'article 155, paragraphe 2, du TFUE, les accords entre les partenaires sociaux doivent être mis en œuvre dans les États membres, et
- demande à la Commission de débattre avec les partenaires sociaux de la mise en œuvre des accords autonomes et du processus de demande conjointe de décision du Conseil,

dans le respect de l'autonomie des partenaires sociaux et conformément à la procédure prévue à l'article 155 du TFUE.

Impact de l'avis:

À la suite d'une réunion bilatérale entre le rapporteur et le cabinet du commissaire Nicolas Schmit, le cabinet a suggéré que le commissaire participe à un débat que le CESE organisera sur la santé et la sécurité au travail et le dialogue social. Cela a donné lieu à l'invitation du commissaire à un débat sur l'emploi et le dialogue social lors de la session plénière du CESE en septembre.

En outre, le rapporteur a présenté l'avis lors du Conseil EPSCO informel des 14 et 15 février 2022 et lors de la conférence de la présidence française intitulée «Prévention du cancer lié au travail», les 7 et 8 mars 2022.

Comment les écosystèmes industriels identifiés vont-ils contribuer à l'autonomie stratégique de l'UE et au bien-être de ses citoyens ? (INT/964)

La présidence française du Conseil de l'Union européenne a demandé au CESE d'élaborer un avis sur la manière dont les écosystèmes industriels identifiés par la Commission vont contribuer à l'autonomie stratégique de l'UE et au bien-être de ses citoyens.

La Commission a introduit la notion d'écosystèmes industriels dans sa communication intitulée «Une nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe», COM (2020) 102 final, publiée le 10 mars 2020. Ce concept a été développé dans le document de travail des services de la Commission accompagnant la communication «Le moment de l'Europe: réparer et préparer la prochaine génération», SWD/2020/98 final, publié le 27 mai 2020.

Avis adopté à la plénière de janvier — Points clés:

Le CESE

- soutient l'ambition affichée par l'Union d'assumer davantage la responsabilité de sa propre sécurité, de réduire les dépendances unilatérales dans des domaines critiques et de renforcer sa capacité à définir et à mettre en œuvre ses propres priorités, en passant à une situation de compétitivité économique et de résilience accrue.
- recommande à l'Union d'accroître les dépenses qu'elle alloue à la recherche, au développement et à l'innovation, ainsi qu'à d'autres instruments de financement connexes, en portant celles-ci au moins au même niveau que dans d'autres régions du monde.
- estime qu'il importe de parvenir à une véritable convergence vers le haut des économies européennes, notamment en ce qui concerne la productivité, les normes sociales, la santé et la sécurité au travail, de même qu'une production respectueuse de l'environnement.

Impact de l'avis:

Après l'adoption de l'avis, celui-ci a été envoyé à la FPUE avec une demande de rencontre avec la ministre française Agnès Pannier-Runacher. Cette réunion a eu lieu le 23 février 2022. Présence du CESE: Christa Schweng, Alain Coheur, président de la section INT, et Sandra Parthie, rapporteure de l'avis.



La réunion a été médiatisée via Twitter, également par le ministre français.

Sécurité alimentaire et systèmes alimentaires durables (NAT/844)

À la suite de la publication du Pacte vert pour l'Europe, la Commission européenne a publié la stratégie « de la ferme à la table ». Cette stratégie doit apporter toutes les garanties nécessaires pour assurer la sécurité alimentaire de l'Union et donc garantir l'approvisionnement des populations en quantité et en qualité, en soutenant la compétitivité du secteur alimentaire tout en prenant en compte des enjeux de durabilité. La présidence française du Conseil de l'Union européenne a demandé au CESE d'élaborer un avis sur ce sujet.

Avis adopté à la plénière de janvier — Points clés:

Le CESE considère essentielles les actions suivantes:

- favoriser une autonomie stratégique ouverte
- assurer la réciprocité des normes dans les accords commerciaux
- mettre au point des technologies et des semences novatrices
- garantir la numérisation
- promouvoir l'équité des prix et de la répartition des revenus tout au long de la chaîne
- souligner la valeur de l'alimentation en favorisant l'éducation nutritionnelle des consommateurs, qui sont parmi les principaux leviers à activer au niveau de l'Union européenne pour préserver la compétitivité des producteurs européens, dans le but de garantir la sécurité alimentaire et une alimentation durable et
- améliorer l'autonomie protéique de l'UE, qui est souhaitable à tous points de vue. En particulier, les importations de fèves de soja en provenance de pays tiers peuvent être une source de déforestation, de dégradation des forêts et de destruction des écosystèmes naturels dans certains pays producteurs. Le développement de la production de légumineuses et de légumes secs riches en protéines dans l'Union limiterait le recours aux importations et aurait donc une incidence positive sur le climat et l'environnement, ainsi que pour les agriculteurs.

Impact de l'avis:

Conformément à ce qu'il avait annoncé lors du Conseil Agriculture du 17 janvier, Julien Denormandie, ministre de l'agriculture et de l'alimentation français, a souhaité faire de la réciprocité des normes pour les produits importés (un des messages clés de l'avis) sa première priorité. La présidence a souligné que les travaux du CESE ont été un élément particulièrement utile, en vue de la suite des travaux des ministres sur cette question.

L'avis a été largement diffusé aux autres institutions européennes et est devenu très actuel en raison des conséquences de la guerre en Ukraine.

Un communiqué de presse intitulé « Le CESE livre sa recette pour la sécurité alimentaire et la durabilité » a été publié suite à l'adoption de l'avis.

Les atouts des régions ultrapériphériques pour l'Union européenne (ECO/567)

La Commission a l'intention de renouveler son partenariat stratégique avec les régions ultrapériphériques, en l'adaptant aux priorités de l'Union européenne en matière de transition verte et numérique pour une reprise plus forte après la pandémie de coronavirus. La nouvelle communication devrait être publiée en avril 2022. Dans ce contexte, la présidence française du Conseil de l'Union européenne vise à conclure avec les autres États membres de l'Union cette nouvelle approche stratégique des régions ultrapériphériques pour une reprise verte, numérique et équitable et a demandé au CESE d'exprimer son point de vue.

Avis adopté à la plénière de janvier — Points clés:

Le CESE

- reconnaît que malgré les milliers de kilomètres qui les séparent du continent européen, les régions ultrapériphériques (RUP) sont des régions qui font partie intégrante de l'UE; souligne que les RUP représentent l'Europe dans le monde et qu'elles offrent à l'Europe un espace maritime inégalé par aucune autre puissance et de multiples atouts géostratégiques;
- demande à la Commission de considérer les atouts considérables que les RUP ont à apporter pour le futur de l'Europe afin de les définir comme des laboratoires pour favoriser des avancées à l'échelle mondiale (autonomie alimentaire et énergétique de l'Europe, transition écologique, tourisme durable, inclusion sociale, implication des organisations de la société civile, etc.);
- souligne l'importance d'un système alimentaire solide et résilient, qui fonctionne en toutes circonstances et soit capable de fournir aux citoyens des denrées alimentaires en suffisance à des prix abordables;
- demande à la Commission de s'assurer que l'application de l'Article 349 TFUE ne fera pas obstacle à la révision de la législation en matière de climat, d'énergie et de transport afin d'aligner les textes actuels sur les ambitions fixées pour 2030 et 2050, et
- demande à la Commission de repenser son mode de consultations publiques de la Commission, afin que tout citoyen ou toute entreprise puisse y répondre sans l'obligation préalable d'inscription au registre de la transparence.

Impact de l'avis:

- Lettre adressée à Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer, présentant les principaux points de l'avis et demandant une réunion. La réunion avec le ministre a eu lieu le 12 avril avec la participation de Christa Schweng et du rapporteur, Joël Destom.

- Lettre adressée au président de la commission REGI, Younous Omarjee, présentant les principaux points de l'avis et demandant si les rapporteurs pourraient être invités à le présenter lors d'une prochaine réunion de la commission REGI.
- Lettre adressée au secrétariat général du Conseil, présentant l'avis et demandant de présenter les principaux points de l'avis lorsqu'ils présenteront les conclusions du Conseil au sein du groupe de travail sur les actions structurelles.
- Lettre adressée au président de l'Assemblée de Martinique, Claude Lise, qui est également président de la Conférence des régions ultrapériphériques pour la période 2021-2022.
- Lettre aux présidents des CES des RUP (tous ont pris la parole lors de notre audition).
- Joël Destom et Stefano Palmieri ont tous deux participé en qualité d'orateurs au Forum présidentiel ultrapériphérique, organisé par la présidence française les 16 et 19 mai 2022 en Martinique. Plus précisément, M. Palmieri a participé à l'ouverture du forum avec les ministres des États membres ayant des RUP et la commissaire Ferreira et M. Destom, dans le cadre d'une table ronde avec d'autres experts sur la résilience des RUP.
- La Commission a présenté, le 3 mai 2022, sa nouvelle stratégie pour les RUP, dans laquelle il y avait une référence concrète aux travaux du CESE liés à notre avis.

L'amélioration de la capacité de l'UE à réagir face aux événements extrêmes en dehors de son territoire (REX/542)

La présidence française du Conseil de l'Union européenne a demandé au CESE d'évaluer le fonctionnement du mécanisme de protection civile de l'Union (MPCU) en cas d'événements extrêmes en dehors de l'Union et de proposer des recommandations d'amélioration. Le mécanisme dépasse les frontières strictes de l'Union européenne puisqu'il rassemble aujourd'hui 33 États participants, soit les 27 États membres ainsi que l'Islande, la Norvège, la Serbie, la Macédoine du Nord, le Monténégro et la Turquie. Il intervient sur les volets prévention, planification et réponse opérationnelle. Il permet, notamment, l'organisation d'une aide coordonnée au profit de tout État dans le monde, qui, se trouvant confronté à une catastrophe d'ampleur, solliciterait une assistance via le centre de coordination de la réaction d'urgence (ERCC).

Avis adopté à la plénière de mars — Points clés:

Le CESE

- estime que l'action de l'UE après une catastrophe pour les événements en dehors de son territoire doit être davantage identifiée et développée.
- souligne l'importance primordiale de l'évolution de la coopération opérationnelle par l'harmonisation de la formation, la compatibilité du matériel et de l'équipement, la clarté et l'efficacité des chaînes de commandement.
- estime que la nécessité de créer une agence européenne de protection civile et d'aide humanitaire doit être examinée et attire l'attention sur les progrès nécessaires à réaliser en ce qui concerne le processus décisionnel d'intervention, en dehors du territoire de l'UE.
- estime que la dimension diplomatique de la protection civile européenne n'est pas suffisamment développée. Il remet également en question la définition de la portée géographique du MPCU et les critères de sélection des pays participants et appelle à encourager une communication appropriée dans l'opinion publique internationale afin de renforcer l'action du MPCU.
- soutiendrait l'idée de mettre en place des équipes transnationales conjointes de gestion des catastrophes de première intervention dotées de ressources propres, de formation conjointe et de normalisation des ressources et des équipements.
- encourage une proposition de modification législative visant à autoriser une réponse immédiate dans le cadre du mécanisme en cas d'urgence, sans exiger une demande préalable de l'État membre concerné, l'État membre conservant le droit de refuser cette assistance.

Impact de l'avis:

Une audition a été organisée dans le cadre de l'avis, ainsi qu'une présentation à la réunion de la section REX, à laquelle ont participé des représentants de haut niveau du ministère français : Romain Royet, directeur général adjoint, Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises, et Paraskevi Michou, directrice générale de la DG ECHO.

Le rapporteur de l'avis a eu plusieurs réunions avec les ministères français au cours de l'élaboration de celui-ci.

L'avis a été présenté lors d'une importante conférence française sur la protection civile.

Quelles conditions nécessaires à l'acceptabilité sociale de la transition énergétique et bas-carbone ? (TEN/760)

Dans le contexte de l'évolution du paysage énergétique vers un avenir plus résilient et durable, de nombreuses mesures transversales ont été proposées au cours de l'année écoulée pour que notre Union soit en mesure de devenir climatiquement neutre d'ici 2050. La présidence française du Conseil de l'Union européenne a demandé au CESE d'élaborer et de rendre un avis explorant les conditions nécessaires pour assurer l'acceptabilité sociale de cette transition énergétique. Cette acceptabilité sociale est très complexe.

Avis adopté à la plénière de mars — Points clés:

Pour assurer une acceptabilité sociale de la transition énergétique tenant compte des retours d'expériences aux étapes de la planification et de la mise en œuvre, **le CESE**

- demande à l'ensemble des acteurs concernés d'améliorer les éléments suivants: indépendance du processus, qualité et accessibilité de l'information, liberté et diversité de participation, clarté des modalités, redevabilité et prise en compte de la participation à la décision, transparence et suivi «du berceau à la tombe» d'un plan ou projet, mais aussi caractère économiquement abordable et fonctionnel de la transition.
- invite l'Union européenne à promouvoir beaucoup plus fortement la justice distributive et la prosomption par le biais d'incitations financières, d'informations accessibles et de processus simples, car il s'agit du facteur ayant l'impact le plus fort sur l'acceptation locale de la transition énergétique. L'objectif de l'Union de l'énergie, de placer les citoyens au cœur de la politique et de s'assurer qu'ils peuvent facilement devenir producteurs d'énergie et bénéficier de nouvelles technologies, doit être réalisé bien plus rapidement que jusqu'à présent. Le CESE précise en outre qu'il est important que les avantages autant que les coûts perçus d'un projet soient répartis de façon juste au sein d'une communauté.
- souhaite une concertation, voire une co-construction avec le public, et en particulier les partenaires sociaux et les organisations de la société civile, dès le stade de la planification, plus poussée qu'actuellement, et une articulation fine entre objectifs et planifications à tous les échelons territoriaux, jusqu'au déploiement local de la transition. Ceci est indispensable si nous voulons progresser vers une meilleure acceptabilité sociale et atteindre nos objectifs de transition énergétique à un rythme adéquat.

Impact de l'avis:

- Lettre adressée à Clément Beaune, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé des Affaires européennes
- Médiatisation de l'avis via les médias sociaux et le web
- Diffusion de l'avis parmi les parties prenantes du CESE

2) Évènements du CESE labellisés par la présidence française

Les **événements labellisés** sont des manifestations qui ont figuré au calendrier des activités de la présidence française et qui ont bénéficié du **soutien politique, logistique et financier** de la présidence. Ces événements se sont déroulés sur l'ensemble du territoire français et à l'étranger. Le CESE a organisé ou co-organisé **huit événements** ayant obtenu une labellisation de la part de la présidence française:

Des produits durables pour une consommation durable — les 1^{er} et 2 mars à Bruxelles

Les 1^{er} et 2 mars 2022, la plateforme des acteurs européens de l'économie circulaire, la PAEEC, a organisé sa cinquième conférence annuelle conjointement avec la présidence française. Parmi les orateurs qui ont pris la parole figurent Christa Schweng, présidente du CESE, Cillian Lohan, vice-président du CESE, Frans Timmermans, vice-président exécutif de la Commission européenne, Virginijus Sinkevičius, commissaire européen, Dame Ellen MacArthur, et Barbara Pompili, ministre française de la transition écologique. Plus de 1100 participants ont participé aux deux journées.

Les efforts de communication coordonnés entre la Commission européenne, la présidence française et le CESE ont contribué de manière significative au succès de la manifestation, avec plus de 54K impressions sur Twitter et près de 10K sur LinkedIn.

Un avenir durable pour l'industrie européenne — le 4 mars à Bruxelles

L'événement a été axé sur la contribution du CESE aux écosystèmes industriels ainsi que sur les avis et travaux du CESE sur ce thème. L'événement a en particulier mis l'accent sur le contenu de l'avis exploratoire INT/964 intitulé: «Comment les écosystèmes industriels identifiés vont-ils contribuer à l'autonomie stratégique de l'UE et au bien-être de ses citoyens?». La rapporteure, Sandra Parthie, a été l'une des oratrices clé, ainsi que la présidente du CESE et plusieurs présidents de section.

Un commerce durable au service du citoyen et des générations futures — le 29 mars à Bruxelles

À un moment critique des discussions internationales sur le commerce et le développement durable (CDD), le CESE a organisé le premier Forum de la société civile européenne sur le commerce et le développement durable sous la présidence française du Conseil de l'Union européenne. Il s'agissait d'une plateforme réunissant la société civile, le monde universitaire, l'UE et les institutions internationales afin de discuter d'idées innovantes et de recommandations concrètes sur l'avenir de la politique commerciale de l'Union. Deux tables rondes ont été

organisées dans le cadre d'une série de séances de travail portant sur des sujets liés au commerce et au développement durable. Les participants ont été invités à exprimer leur point de vue sur la révision, par la Commission, du plan d'action en 15 points et de la conception de la future politique de l'UE en matière de commerce et de développement durable. La révision a eu un impact considérable sur les travaux de la Commission et a réuni Jean-Marie Paugam, directeur général adjoint de l'OMC, et Maria Martin Prat, directrice adjointe au commerce de la Commission européenne.

Les défis sanitaires dans l'Union européenne, dans le contexte de la pandémie – le 31 mars à Bruxelles

La pandémie de COVID-19 n'étant pas encore terminée, la conférence a permis de mettre en lumière la nécessité pour l'Europe de rapidement évaluer les mesures prises jusqu'à présent, que ce soit en ce qui concerne les soins de santé, l'aide sociale, les confinements ou la distanciation sociale. L'objectif de l'événement a consisté à faire en sorte que, dans la perspective de prochaines vagues de COVID-19 et d'autres menaces virales, les institutions et les États membres de l'Union agissent sur la base des enseignements tirés de ces deux dernières années.

Le rapport de l'événement a été envoyé à tous les orateurs et participants. La conférence a également été mentionnée dans plusieurs articles de presse, entre autres [Euractiv](#), [Eu agenda](#).

Dans quelle mesure l'Europe est-elle cohésive ou divisée, d'un point de vue économique, social et territorial, dans le contexte de la pandémie ? — le 5 avril à Paris

Le CESE a organisé un événement en France, en coopération avec l'ensemble des parties prenantes et des représentants de la société civile française afin de vérifier si les disparités en matière de cohésion ont augmenté en raison de la COVID-19 ou non, et comment les organisations de la société civile ont contribué à intégrer véritablement toutes les personnes vulnérables.

À la suite de l'événement, un rapport a été envoyé à la Présidence française et à la Commission européenne. Les membres du CESE ont présenté les conclusions de l'événement au Groupe d'experts EGTCUM (*Expert Group on Territorial Cohesion and Urban Matters*). Le président de la section ECO a présenté les conclusions de l'événement à la réunion des directeurs généraux sur la cohésion territoriale et les questions urbaines, les 23 et 24 juin. Enfin, Krzysztof Balon, rapporteur de l'avis ECO/579, a publié l'article intitulé [European Cohesion Policy: Leave no one behind](#) sur le site de l'agenda territorial 2030.

Lutter contre la précarité énergétique au cœur de la transition écologique et énergétique — le 21 avril à Bruxelles

Le 21 avril 2022, avec le soutien des sections NAT, SOC et INT, la section TEN a organisé une conférence intitulée «La lutte contre la précarité énergétique au cœur de la transition écologique et énergétique». Cet événement fait suite à la précédente conférence organisée en 2021 intitulée «La précarité énergétique à la croisée des chemins entre le socle européen des droits sociaux et le pacte vert pour l'Europe».

La conférence avait pour objectif principal de réunir les décideurs politiques et la société civile organisée afin de trouver des solutions à ce problème social majeur. L'événement s'est déroulé en présence de la commissaire européenne à l'Énergie, Kadri Simson, et du directeur de la direction générale de l'Énergie et du Climat du ministère français de la Transition écologique, Laurent Michel.

À la suite de la conférence, la section TEN a préparé un rapport de conclusions présentant les recommandations de la société civile pour lutter contre la précarité énergétique, qui a été envoyé à la présidence française.

L'économie sociale: le futur de l'Europe — les 5 et 6 mai à Strasbourg

Cet événement, au cours duquel le CESE a joué un rôle essentiel, a rassemblé près de 1200 participants (partenaires institutionnels mais aussi principaux acteurs de l'économie sociale en Europe). Le CESE était très bien représenté par un discours d'ouverture prononcé par sa présidente lors de la session plénière inaugurale et par une délégation de 13 membres sur place. Certains membres comme Alain Coheur, président de la section INT, et Giuseppe Guerini, rapporteur de l'avis INT/972 intitulé «Un plan d'action pour l'économie sociale», ont participé aux conférences et ateliers et ont eu l'occasion de présenter les idées du CESE sur l'économie sociale.

L'économie du bien-être, le chaînon manquant du Pacte vert européen — le 10 mai à Bruxelles

À l'initiative de la section NAT et en coopération avec les sections ECO, SOC et INT, le CESE a organisé une conférence de haut niveau avec la présidence française de l'UE sur *L'économie durable dont nous avons besoin pour la résilience de l'Europe et un pacte vert et social pour l'Europe*. Organisée à l'occasion du 50^e anniversaire du rapport historique du Club de Rome sur «Les limites de la croissance», la conférence a réuni des hauts fonctionnaires des institutions européennes, des acteurs de la société civile, des groupes de réflexion, des universitaires ainsi que le secteur privé, des syndicats et des organisations de défense de l'environnement et de la jeunesse. Son objectif était de jeter les bases de l'examen d'un nouveau cadre d'action (y compris une feuille de route) pour une économie durable pour le bien-être de la société en tant que

moteur de la résilience et de l'autonomie stratégique de l'Europe, en mettant l'accent sur le changement systémique.

S'appuyant sur le succès de la conférence, qui a trouvé un large écho auprès des décideurs politiques européens et nationaux ainsi que de la société civile, le bureau de la NAT a proposé de lancer une «lettre d'appui» engageant ses signataires à travailler ensemble à la mise en œuvre progressive d'une économie durable pour le bien-être de la société et à faire le bilan des progrès réalisés lors de la prochaine conférence du Parlement européen intitulée «Au-delà de la croissance», en mai 2023. Après accord interne au CESE, la lettre pourrait être signée par 1) le secteur privé, les syndicats et les ONG, 2) les décideurs politiques de l'UE et des pays, 3) les organisations internationales (OCDE, par exemple), et 4) les groupes de réflexion et les académies. Cette initiative vise à tirer parti de l'élan créé par la conférence pour mettre en œuvre un suivi plus stratégique des avis du CESE relatifs à l'économie durable et à la définition des politiques à l'agenda européen.

3) Autres activités dans le cadre de la présidence française

a. *Rencontres avec les représentants de la présidence française*

- La présidente du CESE, Christa Schweng, a rencontré le 23 février Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'industrie, en compagnie d'Alain Coheur, président de la section Marché unique, production et consommation (INT), et de Sandra Parthie, rapporteure de l'avis exploratoire adopté par le CESE à la demande de la présidence française le 19/01/2022: Comment les écosystèmes industriels identifiés vont-ils contribuer à l'autonomie stratégique de l'UE et au bien-être de ses citoyens ?
- La présidente du CESE, Christa Schweng, et Joël Destom ont rencontré à Paris Sébastien Lecornu, ministre français des Outre-mer, le 12 avril 2022. Le même jour, la présidente a rencontré Barbara Pompili, ministre de la transition écologique, dans le cadre du pacte vert européen et de Fit for 55. Enfin, toujours le 12 avril 2022, la présidente a rencontré Jean-Michel Blanquer, ministre des sports, dans le cadre de l'avis d'initiative du CESE «L'action de l'Union européenne dans la période d'après la Covid-19 : améliorer la reprise grâce au sport».
- La présidente du CESE, Christa Schweng, et Guiseppe Guerini, rapporteur de l'avis exploratoire adopté à la demande de la présidence française par le CESE sur «Les instruments financiers innovants dans le cadre du développement des entreprises à impact social», ont rencontré Olivia Grégoire, secrétaire d'État à l'Économie sociale solidaire et responsable, au Ministère de l'économie, des finances et de la relance, à Paris, le 12 avril 2022.
- La présidente du CESE, Christa Schweng, et Joël Destom, rapporteur de l'avis exploratoire adopté à la demande de la présidence française par le CESE sur «Les atouts des régions ultrapériphériques pour l'Union européenne», se sont entretenus en ligne avec Sébastien Lecornu, ministre français des Outre-mer, le 16 mars 2022.

b. Participation des représentants français aux événements du CESE

- Olivia Grégoire, secrétaire d'État à l'Économie sociale solidaire et responsable, a prononcé un discours dans un message vidéo lors de la session d'ouverture de la conférence des Journées de la société civile 2022 intitulée [«L'UE comme moteur d'une prospérité partagée – la société civile pour une économie au service des personnes et de la planète»](#), organisée par le CESE en partenariat avec son Groupe de liaison.
- Clément Beaune, secrétaire d'État chargé des Affaires européennes, a envoyé un message vidéo à l'occasion de l'événement du CESE intitulé [«Donner forme à l'Europe ensemble – L'avenir est entre vos mains»](#), organisé dans le cadre de la conférence sur l'avenir de l'Europe.
- Le 9 février, le CESE a invité la présidence française à un débat thématique sur les perspectives de mise en œuvre du Pacte rural pour un développement rural/urbain durable. S'appuyant sur ses travaux antérieurs sur le [développement rural/urbain durable](#) et sur l'avis en cours sur la [vision à long terme de l'UE pour les zones rurales](#), la section NAT a organisé un débat thématique en ligne le même jour afin d'explorer des pistes pour la mise en œuvre du pacte rural vers un développement rural/urbain durable. Emmeline Allieux, conseillère politique régionale pour la présidence française, a participé à une table ronde sur la mise en œuvre du Pacte rural et sur le rôle potentiel et les domaines de collaboration des institutions européennes.
- Le CESE a invité la présidence française à une [audition publique sur le train de mesures sur la réforme du secteur bancaire européen](#), le 8 mars 2022. Une proposition de révision des règles bancaires de l'UE vise à garantir que les banques de l'Union européenne deviennent plus résistantes aux futurs chocs économiques potentiels, tout en contribuant à la reprise de l'Europe après la pandémie de COVID-19 et à la transition vers la neutralité climatique. Guillaume Primot, conseiller Institutions et services financiers, banques, fonds de pension, Représentation permanente auprès de l'UE, présidence française du Conseil de l'Union européenne, participera au panel interinstitutionnel.

c. *Participation des membres du CESE aux événements de la présidence française*

- Le 25 janvier, Joël Destom, membre du CESE, a participé à la conférence intitulée [«Les Outre-mer aux avant-postes»](#). Cette journée de conférences et de débats était organisée par le magazine Le Point le 25 janvier dernier à la Maison de l’Océan, à Paris, en présence du ministre des Outre-mer, Sébastien Lecornu, et de Stéphane Bijoux, député européen.
- Le 2 février, Tanja Buzek, membre du CESE et rapporteure de l’avis du CESE sur [«Une approche “nouvelle génération” pour le commerce et le développement durable – Réexamen du plan d’action en 15 points»](#), a été invitée par la présidence française du Conseil de l’Union européenne à présenter cet avis lors d’une conférence internationale sur le commerce plus durable et responsable organisée par la présidence. S’adressant au ministre français délégué au commerce extérieur, Franck Riester, la rapporteure du CESE a appelé la présidence française à s’engager, avec les groupes consultatifs nationaux, dans les débats cruciaux qui auront lieu cette année sur l’avenir du volet durable des accords commerciaux de l’Union européenne. Elle a conclu son intervention par une devise claire: «Il n’y a pas de durabilité sans société civile».
- Le 10 février 2022, le CESE a participé avec une délégation de six membres au [Sommet des consommateurs](#) coorganisé par la Commission européenne et la présidence française. L’événement qui a rassemblé plus de 500 personnes a permis de dégager les priorités opérationnelles pour l’année à venir et de fixer les prochaines actions à mener dans le cadre de la mise en œuvre du Nouvel agenda pour le consommateur.
- Le 7 mars, Franca Salis Madinier, rapporteure de l’avis SOC/703, a participé à la conférence [«Agir contre les cancers professionnels: pour une meilleure effectivité de la réglementation»](#). Cet événement s’inscrivait dans la lignée du «Plan européen pour vaincre le cancer» adopté en février 2021, ainsi que dans la poursuite des travaux concernant la révision de la directive sur la protection des travailleurs contre les risques liés à l’exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail.
- Le 15 mars, Christa Schweng, présidente du CESE, a participé à une table ronde intitulée «Une Europe sociale et de la santé» au cours de cette manifestation organisée dans les locaux de l’Université de la Sorbonne.

d. Publications

- Sandra Parthie, directrice du bureau de Bruxelles de l'Institut économique allemand et membre du groupe des employeurs du CESE, a publié dans plusieurs médias européens un article intitulé [«Industrie : le protectionnisme est une impasse pour l'Europe, la clé, c'est la neutralité climatique»](#) .

- Une [brochure de présentation](#) des activités du CESE pendant la présidence française a été préparée par l'unité REL et publiée en janvier 2022. La brochure comprend :
 - Un mot d'introduction de Christa Schweng, présidente du CESE
 - Les domaines d'activité des différentes sections en lien avec les priorités de la présidence française
 - Un message de Clément Beaune, secrétaire d'État chargé des Affaires européennes
 - Une présentation des membres français du CESE.

II) Communication dans le cadre de la présidence française

1) Création d'une page web consacrée aux activités du CESE dans le cadre de la présidence française

D'avantage qu'une page web, c'est tout un mini site qui a été développé en interne pour présenter les activités menées au CESE dans le cadre de la présidence française et régulièrement mis à jour au fil du temps et en fonction de l'actualité.

Le menu affiche les rubriques suivantes:

- Présentation
- Messages vidéo
- Autres activités
- Avis exploratoires
- Événements labellisés
- Événement culturel
- Liens
- Publications

Cette structure est conçue de manière à pouvoir être exploitée de nouveau, par exemple à l'occasion d'une future présidence dans les années à venir.

2) Capsules vidéo des membres du CESE

La présidente du CESE, les vice-présidents, les présidents des groupes et des sections, ainsi que les rapporteurs des avis exploratoires élaborés à la demande de la France ont exprimé en vidéo, entre les mois de novembre 2021 et février 2022, leurs attentes à l'égard de la présidence française. Les messages vidéo ont été publiés sur la [page Internet consacrée à la présidence française](#) et certains membres les ont repris sur leurs réseaux sociaux.

3) Évènements culturels

Le CESE a accueilli deux expositions en ligne, disponibles sur la [page Internet consacrée à la présidence française](#).

[Les «cow-boys modernes» du 15 janvier au 15 février.](#) La première exposition fut composée d'œuvres du photographe français Frédéric Stucin. Cette série de photographies s'attache à la question des nouvelles formes d'emploi, qui sont évoquées dans l'avis du CESE sur

[«Le dialogue social comme outil en faveur de la santé et de la sécurité au travail»](#), adopté en janvier 2022.

Statistiques
Page Facebook Arts&Culture du CESE:
- 13 publications
- 1631 lecteurs
- 125 réactions (likes, commentaires).

[«Biodiversité : les artistes s’engagent» du 20 mai au 20 juin](#). La seconde exposition a mis à l’honneur une nouvelle génération d’artistes qui placent la biodiversité et la nature au cœur de sa pratique artistique. Cinq artistes emblématiques ont été sélectionnés par les représentants de la délégation française du CESE, en reconnaissance de leur travail et en vue de porter ces thématiques sur le devant de la scène et dans le discours public, qui correspondent à l’une des trois priorités de la section NAT du CESE: «Restaurer et préserver le capital naturel — Une planète saine pour des personnes en bonne santé». L’exposition organisée à 100 % sous forme virtuelle a réuni une œuvre de chaque artiste avec son explication, ainsi qu’une courte vidéo dans laquelle chaque artiste s’exprime au sujet de son travail.

Statistiques
Page Facebook Arts&Culture du CESE:
- 13 publications
- 1492 lecteurs
- 167 réactions (likes, commentaires).

À chaque fois, ces événements culturels ont donné lieu à la réalisation d’une vidéo de présentation, grâce à la collaboration des trois membres français coordinateurs des activités de la présidence et des services techniques (vidéo et communication) du CESE.